

# L'ENVIROscope

bulletin biannuel de la Fondation Québécoise en Environnement



p. 2 Message de Louis-Paul Allard, Président de la FQE

- Calendrier environnemental 2007

p. 3 La Loi sur le développement durable du Québec

- Précisions et implications.

p. 4 Notre eau, ressource périssable à protéger.



• L'or bleu du Québec

Fleur d'eau de cyanobactéries sous forme d'écume en surface de l'eau et dépôt d'écume sur la plage - en période de vent très calme

Baie Missisquoi • septembre 2001  
Martin Mimeault, MENV

Source MDDEP, reproduction autorisée par Les Publications du Québec.

p. 6 Bilan 2006 des activités de la FQE

p. 7 Projets FQE 2007



LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

1255, Square Phillips • bureau 706 • Montréal (Québec) H3B 3G1

Tél. 514-849-3323 ou 1-800-361-2503 • info@fqe.ca

Pour plus d'informations, visitez notre site internet : [www.fqe.qc.ca](http://www.fqe.qc.ca)

La fondation québécoise en environnement est un OBNL privé dont la mission consiste en trois axes complémentaires : informer la population sur les enjeux environnementaux; la sensibiliser aux actions à entreprendre; et favoriser la mise en place de solutions concrètes et efficaces.



## Message de Louis-Paul Allard, Président de la Fondation québécoise en environnement

Chers amis, laissez-moi tout d'abord vous souhaiter une excellente année 2007. Souhaitons que la préservation de l'environnement soit encore sur le devant de la scène cette année ! Nous y travaillons fort.

Cette année 2007 sera d'importance pour la Fondation québécoise en environnement car elle fêtera en mars ses 20 ans d'existence. En 20 ans, la mission fondamentale d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement de la Fondation s'est concrétisée par de nombreux projets d'envergure, témoignant de sa crédibilité. Forts de nos 20 ans d'expérience, c'est plus que jamais avec conviction et détermination que nous voulons rassembler les Québécois autour de notre volonté d'agir pour l'environnement, animés d'un état d'esprit positif, réaliste et innovant.

La première action importante de la Fondation pour son 20<sup>e</sup> anniversaire est le retour de l'ENVIROscope, sous une forme biannuelle. Nous voulons en effet permettre à nos membres et sympathisants de se tenir informés de nos activités et avancées, tout en portant un regard sur l'actualité environnementale. Je vous invite donc à découvrir et apprécier ce premier numéro.

La Fondation vit et réalise ses projets grâce à vos contributions. Merci pour votre soutien constant, pour votre participation à la protection de notre environnement !

## Calendrier environnemental

### 2007 - SALONS, COLLOQUES, CONGRÈS

- **Colloque éco-conseil : De l'intention à l'action, faites en votre mission !**  
Par l'UQAC, à Chicoutimi  
18 JANVIER 2007
- **Colloque Écodéveloppement des institutions d'enseignement**  
Par l'AQPERE et l'UQAM  
1ER ET 2 MARS 2007
- **Americana 7<sup>e</sup> édition**  
Par Réseau environnement  
20 AU 22 MARS 2007
- **Défi: Transport durable**  
Par l'AQTR à Montréal  
2 AU 4 AVRIL 2007
- **Congrès 2007 de l'ICM**  
Par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole à Montréal  
29 AVRIL AU 2 MAI 2007
- **Congrès dans le cadre de la Semaine internationale des pâtes et papiers, à Montréal**  
Par le Pulp and Paper Products council  
6 AU 9 MAI 2007
- **2<sup>e</sup> Salon national de l'Environnement**  
Par la coopérative de travail Terre Nouvelle  
8 AU 10 JUIN 2007
- **Rendez-vous international sur les applications du développement durable**  
Par l'Université de Sherbrooke  
18 AU 20 JUIN 2007

### 2007 - ÉVÉNEMENTS

- **Journée mondiale de l'eau**  
22 MARS 2007
- **Jour de la Terre**  
22 AVRIL 2007
- **Mois de l'arbre et des forêts**  
MAI
- **Semaine du compostage**  
1 AU 7 MAI
- **Quinzaine du commerce équitable**  
1 AU 15 MAI
- **Semaine nationale des transports**  
1 AU 9 JUIN
- **Journée de l'air pur**  
7 JUIN
- **Semaine canadienne de l'environnement**  
4 AU 10 JUIN

L'ENVIROSCOPE, LE BULLETIN DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT (FQE)

#### RÉDACTION

RÉDACTRICE EN CHEF : MARIE LARCHEVÉQUE  
COLLABORATEURS : FRANÇOIS DALPÉ, CLAUDE HILL,  
PASCAL LACHANCE, CLAUDIA LAVALLÉE

#### RÉALISATION

INFOGRAPHIE : SYMPTÔME.CA  
PHOTOGRAPHIES ÉVÉNEMENTS FQE : MICHEL HILL  
IMPRIMERIE : VIC-COULEURS

L'ENVIROSCOPE EST PUBLIÉ DEUX FOIS L'AN. TOUS DROITS DE REPRODUCTION, D'ADAPTATION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS. ©1988, FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT DÉPÔT LÉGAL, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 1988, DÉPÔT LÉGAL, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA, 1988 ISSN 1186-1959

Papier contenant 100% de fibres recyclées postconsommation • Papier non blanchi au chlore • Encres à base végétale





# La Loi, sur le développement durable du Québec

## > Précisions et implications.

PAR MARIE LARCHEVÊQUE, PH.D. SC. ENV.

**E**n avril 2006, le Québec a intégré le cercle très restreint des entités politiques ayant une législation portant spécifiquement sur le développement durable. La définition la plus connue du concept est celle de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland (1987) : «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Aujourd'hui, la Loi sur le développement durable du gouvernement du Québec énonce comme définition un développement qui «s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement».

Cette Loi s'articule autour de trois éléments majeurs :

- elle constitue un nouveau cadre de gestion pour l'administration publique;
- elle ajoute dans la Charte québécoise des droits et libertés le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité ;
- elle prévoit la création du Fonds vert, affecté au financement de mesures favorisant en premier lieu le volet environnemental du développement durable, ainsi qu'au soutien des municipalités et des organismes à but non lucratif qui œuvrent dans le domaine de l'environnement.

L'objectif principal de la Loi est de promouvoir par l'exemple les principes du développement durable, et de créer un effet d'entraînement par l'action de l'État.

Son application s'appuie sur une Stratégie gouvernementale de développement durable, qui doit être adoptée par le gouvernement d'ici avril 2007, et sur les

Plans d'action des ministères et organismes de l'administration publique, qui préciseront les mécanismes de mise en œuvre. Son impact sera mesuré grâce à la définition et à l'utilisation d'indicateurs de développement durable, à l'édition de rapports annuels et à la nomination d'un commissaire au développement durable.

L'application de la Loi se fera en deux vagues. La Stratégie concernera d'abord l'administration publique (20 ministères, 120 organismes et entreprises du gouvernement). Dans un deuxième temps, elle s'appliquera aux organismes municipaux, aux établissements d'enseignement et aux établissements de santé et de services sociaux.

16 principes sont inscrits dans la Loi. Ils doivent être respectés par l'administration publique et guider ses actions.

- Santé et qualité de vie ;
- Équité et solidarité sociales ;
- Protection de l'environnement ;
- Efficacité économique ;
- Participation et engagement ;
- Accès au savoir ;
- Subsidiarité ;
- Partenariat et coopération intergouvernementale ;
- Prévention ;
- Précaution ;
- Protection du patrimoine culturel ;
- Préservation de la biodiversité ;
- Respect de la capacité de support des écosystèmes ;
- Production et consommation responsables ;
- Pollueur payeur ;
- Internalisation des coûts

### MISE EN ŒUVRE À LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC - SAQ

Fin 2006, la SAQ a présenté à son C.A. un plan quinquennal sur l'environnement aligné sur la Loi sur le développement durable. Elle agit déjà à plusieurs niveaux pour préserver l'environnement et prévoit de nouvelles mesures.

### RÉCUPÉRATION DU VERRE

- elle permet globalement d'économiser 32% de l'énergie nécessaire à sa fabrication et réduit de 20% la pollution atmosphérique
- sensibilisation des citoyens à la récupération, la réutilisation et la réduction du verre utilisé;
- investissement dans la collecte sélective (projet d'adaptation aux commerces) ;
- investissement dans des entreprises de traitement du verre.

### ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- installation de toits verts et de murs solaires pour réduire la climatisation des entrepôts de bouteilles - Objectif : 20% d'énergie économisée l'été
- programme d'efficacité énergétique 2004-2008 - Objectif : 20% d'émission de GES en moins
- système informatisé de gestion de l'électricité - Résultat : baisse de 19% de la consommation de 2003 à 2006

### SACS RÉUTILISABLES

- mise en vente de sacs réutilisables en tissu - Objectif : baisse de 20% de l'utilisation de sacs plastique



# Notre eau, ressource périssable à protéger.

## > L'or bleu du Québec

PAR MARIE LARCHEVÊQUE, PH.D. SC. ENV.

La gestion de l'eau douce apparaît comme l'un des principaux enjeux internationaux du 21<sup>e</sup> siècle. En effet, on annonce que d'ici 2050, si les taux actuels de consommation, de croissance démographique et de développement se maintiennent, les 2/3 de la population mondiale seront touchés par des pénuries d'eau. Or, le Québec abrite l'une des plus importantes réserves d'eau douce renouvelable au monde, avec 3% du patrimoine mondial. De part ce statut privilégié, le Québec se doit de protéger une richesse qui fait partie du patrimoine de l'humanité.

Malgré son abondance, l'eau du Québec n'est pas à l'abri de menaces réelles et sérieuses. La prévoyance voudrait que la préservation de leurs sources en eau soit la priorité des Québécois. Au contraire, la qualité des eaux devient de plus en plus préoccupante, et le gaspillage de l'or bleu continue d'être monnaie courante au Québec.

### LE PROBLÈME DES CYANOBACTÉRIES

Manquer d'eau potable, ne pas pouvoir se laver, se voir interdire l'accès des plages où l'on aime se divertir, c'est le prix à payer pour une mauvaise gestion de nos eaux. Depuis le milieu des années 90 avec la Baie de Missisquoi sur le lac Champlain, la prolifération de cyanobactéries dans nos lacs devient de plus en plus fréquente. De 2005 à 2006, les cas de contamination par les algues bleues ont augmenté de 40% avec 71 lacs contaminés. En Estrie, les réseaux d'aqueduc de cinq villes qui s'approvisionnent dans le lac

Massawippi ont été touchés. Dans la région de Québec, les résidents de certaines municipalités ne peuvent utiliser l'eau du robinet pour boire ou cuisiner.

Ces algues bleues génèrent des toxines qui ne sont pas éliminées par le système de traitement des eaux, ni en la faisant bouillir. Ingurgitées à certaines concentrations, ces toxines présentent un risque élevé pour la santé (maux de ventre, diarrhées et vomissements).

La cause principale de ces proliférations serait la présence de phosphore à des concentrations trop élevées dans les plans d'eau, causant le phénomène d'eutrophisation. Dans la vallée du Saint-Laurent, deux cours d'eau sur trois dépassent la norme de phosphore. Ce phosphore provient des activités agricoles, municipales et industrielles, mais également des activités des riverains. D'autres facteurs influencent également la croissance des cyanobactéries, tels la température, le pH et les vents.

Une des solutions efficaces pour limiter les concentrations de phosphore dans les bassins versants les plus touchés est l'implantation de bandes riveraines suffisamment larges le long des cours d'eau. Soulignons aussi qu'un milieu humide de quelques dizaines d'hectares a une capacité d'épuration équivalente à celle d'une usine de traitement des eaux de plusieurs millions de dollars, d'où l'importance de leur conservation.



FLEUR D'EAU DE CYANOBACTÉRIES SOUS FORME D'ÉCUME EN SURFACE DE L'EAU ET DÉPÔT D'ÉCUME SUR LA PLAGE - EN PÉRIODE DE VENT TRÈS CALME

BAIE MISSISQUOI, SEPTEMBRE 2001,  
MARTIN MIMEAULT, MENV

SOURCE MDDEP, REPRODUCTION AUTORISÉE PAR  
LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC.

Mais la population a aussi une incidence considérable sur l'état des ressources en eau, notamment par ses habitudes de consommation domestique et ses impacts polluants. Chacun de nous peut concrètement apporter sa contribution à la préservation de nos ressources en eau en changeant simplement quelques habitudes.

### L'ÉCONOMIE DES RESSOURCES EN EAU – LA PARTICIPATION DES CITOYENS.

L'eau utilisée pour le lavage, la cuisine, les douches et dans les cabinets d'aisance s'en va dans les conduites de rue, puis dans un collecteur qui l'amène à l'usine d'épuration. Là, les eaux usées subissent des opérations de désablage, décantation, filtration et de désinfection avant d'être remises en circulation en aval de l'usine. Les déchets domestiques, les excréments, les produits de nettoyage, la graisse, la cendre et, d'une manière générale, tout ce qu'on y jette se retrouve dans les eaux d'égouts. Et notamment le phosphore, un des éléments majeurs issu de nos rejets domestiques.

Évitons donc de polluer nos eaux en jetant des déchets dangereux dans l'évier ou les toilettes. Les carburants, diluants, produits chimiques, médicaments, acides, produits de nettoyage doivent être mis de côté pour une cueillette organisée par votre municipalité ou pour être déposés dans un Écocentre. Par ailleurs, préférez des produits marqués du logo écologique «choix environnemental» ou remplacez vos nettoyants habituels par des produits naturels et plus respectueux de l'environnement comme le bicarbonate de soude et le vinaigre.

Comme au Québec près de la moitié de l'eau superficielle prélevée chaque année sert à l'approvisionnement en eau potable, chaque petit geste d'économie d'eau posé à la maison ou au travail a un impact non-négligeable. De plus, les 400 litres d'eau domestique consommés au Québec par jour et par

habitant sont bien au-dessus des 80 litres estimés nécessaires par jour et par personne pour assurer la qualité de vie.

En plus de limiter les coûts associés au traitement de l'eau pour la rendre potable, l'économie d'eau peut faciliter le fonctionnement des réseaux d'égouts existants et éviter de les surcharger. Des gestes simples permettent de réduire efficacement sa consommation d'eau.

Un réducteur de débit d'eau pour la douche fera passer de 20 litres à 14 litres par minute;

Des aérateurs économiques à vos robinets réduiront de moitié la consommation d'eau;

Évitez d'actionner la chasse d'eau inutilement et favorisez l'installation de toilettes économiques en eau (le débit est divisé par 2) lors de rénovations ou de constructions. Une autre solution : placez dans le réservoir une bouteille lestée et fermée;

Choisissez une machine à laver à chargement frontal, qui consomme jusqu'à 40% moins d'eau que les modèles que l'on charge par le dessus;

Attendez que vos appareils ménagers soient pleins avant d'en faire usage;

Un robinet qui dégoutte peut gaspiller jusqu'à 100 litres d'eau par jour : remplacez les rondelles d'étanchéité défectueuses dès que possible;

Nettoyez l'entrée de garage avec un balai plutôt qu'avec le tuyau d'arrosage;

Utilisez un seau et une éponge pour laver votre voiture plutôt qu'un jet d'eau continu;

Enfin, sachez qu'à proximité des villes, la pollution des cours d'eau provient essentiellement du ruissellement sur les routes et du débordement des égouts où transitent les eaux pluviales. Ainsi, toute action qui limite le ruissellement des eaux de pluie contribue efficacement à améliorer la qualité des eaux de surface.

Plantez des arbres, arbustes et végétaux ligneux pour qu'ils absorbent une partie des eaux de pluie;

Placez de la paille autour des arbres et des plantes pour les aider à retenir l'eau;

Récupérez l'eau de pluie dans une citerne recouverte de moustiquaire pour arroser vos plantes;

L'installation de toits verts sur les bâtiments permet de récupérer 70 à 80% des eaux de pluie en été.

Un excellent site pour expliquer à vos enfants l'importance de protéger nos ressources en eau : <http://www.gnb.ca/0009/0371/0012/0001-f.asp> (Ministère de l'environnement du Nouveau Brunswick)



# Bilan 2006 des activités de la Fondation

- **PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT JEUNESSE « MISSION : DURABLE, POUR UN DÉVELOPPEMENT DANS LE VENT »** | FÉVRIER 2006
- **PARTENAIRE DE PROVIGO POUR LA MISE EN MARCHÉ DE SACS DE PLASTIQUE RÉUTILISABLES** | AVRIL 2006
- **PARTENAIRE DE L'ÉDITION 2006 DES PHÉNIX DE L'ENVIRONNEMENT** | JUIN 2006
- **MISE EN LIGNE DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA FONDATION** | AOÛT 2006



Ce site permet aux visiteurs de trouver une foule d'informations sur sept enjeux majeurs reliés à l'environnement soit l'eau, l'air, les matières résiduelles, le sol, le transport, le climat et la biodiversité.

**VISITEZ LE NOUVEAU SITE DE LA FQE AU [WWW.FQE.QC.CA](http://WWW.FQE.QC.CA)**

- **DIFFUSION D'UNE TROUSSE PÉDAGOGIQUE SUR LE TRANSPORT DURABLE ET LES MÉDIAS DESTINÉE AUX ENSEIGNANTS ET ÉLÈVES DU 3<sup>e</sup> CYCLE DU PRIMAIRE** | AUTOMNE 2006

Ces scénarios visent à favoriser les changements de comportements en développant chez les jeunes un sens critique et éthique afin de les amener à percevoir l'influence que les médias peuvent exercer sur eux et sur la société en matière de choix de transport.



- **POURSUITE DU PROGRAMME PERMANENT DE RÉCUPÉRATION DES HUILES, CONTENANTS ET FILTRES USAGÉS EN COLLABORATION AVEC LES CANADIAN TIRE DU QUÉBEC**

- **APPUI DE LA FONDATION À LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « MON SAC, JE LE RÉUTILISE » MISE DE L'AVANT PAR L'ÉCO-QUARTIER SAINT-SULPICE »**

- **TENUE DE KIOSQUES LORS D'ÉVÉNEMENTS D'ENVERGURE**

Salon des générations de Montréal et Sherbrooke, Festival écolo de Montréal, Congrès de l'association québécoise des enseignants du primaire à Gatineau, 7<sup>e</sup> congrès d'éducation relative à l'environnement à Montréal

- **PARTICIPATION À LA TABLE DE CONCERTATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES VÉHICULES ROUTIERS MISE SUR PIED PAR RECYC-QUÉBEC**



M. Pierre Claprood,  
Chef de la direction d'Agropur

En 2006, la Fondation est fière d'annoncer que l'objectif fixé pour sa **CAMPAGNE DE FINANCEMENT** *Un environnement sain : utopie ou réalité !* a été dépassé, avec plus de 160 000 \$ récoltés. Nous tenons à remercier tous les membres du Comité de campagne pour leur implication, et surtout son Président, **M. Pierre Claprood**, Chef de la direction d'Agropur.

## Projets 2007

### • PARTICIPATION AU PROGRAMME AVEC (AVENIR VIABLE ÉCOLE COMMUNAUTÉ) INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE DE LAVAL

La Fondation québécoise en environnement agit à titre de formateur pour les enseignants et les élèves des écoles primaires de la ville de Laval. La trousse pédagogique «Je déjoue la pub, je me transporte autrement» sera présentée dans la majorité des écoles lavalloises pendant trois ans.

### • PARTICIPATION DE LA FQÉ À LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS DU QUÉBEC MIS DE L'AVANT PAR L'ASSOCIATION DES HÔTELIERS DU QUÉBEC (AHQ)

Le programme de développement durable s'adressera à tous les établissements hôteliers du Québec. Il comportera un protocole de certification couvrant de nombreux éléments tels que l'énergie, l'air, les matières résiduelles, l'eau, le transport et plusieurs autres. Il sera diffusé et implanté dans les établissements hôteliers grâce à la formation des gestionnaires et des employés respectifs. À ceci se greffera une certification des établissements ayant complété le processus d'implantation.

### • CRÉATION EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION JEUNES-PROJET ET TERRE SANS FRONTIÈRES D'UN PROGRAMME DE FINANCEMENT DE PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES PRÉSCOLAIRES, PRIMAIRES ET SECONDAIRES DU QUÉBEC – UN MONDE ALLANT VERT

Tous les élèves des écoles préscolaires, primaires et secondaires du Québec sont admissibles au programme Un monde allant VERT et un maximum de 200 \$ est accordé par projet. Ces projets favorisent la protection et la mise en valeur de l'environnement; sont initiés et gérés par des élèves, appuyés par leur enseignant ou un professionnel de leur école; sont réalisés dans les heures scolaires et font partie intégrante de l'activité pédagogique de la classe.

### • PARTENARIAT AVEC LA CHAÎNE DE PHARMACIES PROXIM POUR L'AMÉLIORATION DE LEURS PRATIQUES DE GESTION ET POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES MÉDICAMENTS USAGÉS

Nous travaillons depuis quelques mois avec Proxim afin de collaborer à l'amélioration des pratiques de gestion des pharmacies. Plusieurs volets seront analysés tels que l'énergie, l'eau, l'entretien, le transport, etc. Nous travaillerons également avec eux à l'amélioration de leur programme de récupération des médicaments périmés. La réalisation de ces deux volets permettra à la Fondation d'acquérir de l'expérience dans ce domaine afin d'être en mesure d'offrir le même service à des entreprises.

## POUR SOUTENIR NOS ACTIVITÉS ET NOUS AIDER À RÉALISER NOTRE MISSION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, FAITES UN DON À LA FONDATION !

Oui, je soutiens les projets de la FQÉ en faisant un don de :  20 \$  30 \$  50 \$  100 \$  Autre : \_\_\_\_\_ \$

- Veuillez m'expédier une facture  
 Vous trouverez ci-joint mon chèque libellé à l'ordre de la FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

- Voici les coordonnées de ma carte de crédit :



\_\_\_\_\_

N° de la carte

Date d'expiration

\_\_\_\_\_

Nom du titulaire de la carte

\_\_\_\_\_

Signature

Pour tout montant supérieur ou égal à 20\$, la Fondation vous enverra un reçu pour fins d'impôts de la totalité de votre don.



Merci de détacher et retourner cette section à :

FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT  
1255, square Phillips, bureau 706 ; Montréal (Québec) H3B 3G1



# Événements FQE 2007



**Gala-bénéfice du 20<sup>e</sup> anniversaire**  
**Le 14 mars 2007, Hôtel Sheraton | MONTRÉAL**

**LE GALA ENVIRONNEMENTAL LE PLUS IMPORTANT AU QUÉBEC,  
UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER...**



Cet événement très attendu regroupera près de 600 invités de marque issus des milieux financier, industriel, artistique, politique et scientifique. Nous aurons aussi le plaisir de vous présenter le comité d'honneur de notre campagne de financement 2007 formé de personnalités du monde des affaires.

**INVITÉE D'HONNEUR :** Mme Lise Thibault,  
Lieutenant - Gouverneure du Québec.

**PRÉSIDENT D'HONNEUR :** M. Laurent Lemaire,  
Vice-président exécutif du Conseil d'administration  
de Cascades inc.

**CONFÉRENCIER :** Jean Lemire

**SPECTACLE :** Ensemble folklorique Mackinaw



**Souper aux homards – 11<sup>ème</sup> édition**  
**Le 30 mai 2007, Marché Bonsecours | MONTRÉAL**

Un environnement naturel et festif pour vos relations d'affaires ! Venez déguster à volonté les fameux homards des îles de la Madeleine.

**LA FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT TIENT À REMERCIER TOUT PARTICULIÈREMENT  
- HYDROQUÉBEC ET PROVIGO -  
POUR LEUR GÉNÉREUSE PARTICIPATION À SA CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2006 !**



L'opération « Un coup de main à l'environnement » lancée en avril dernier par les bannières de Provigo inc., en association avec la Fondation québécoise en environnement (FQE), a connu un vif succès. En effet, les consommateurs ont été nombreux à se procurer des sacs réutilisables et des Écolo-bacs dans l'ensemble du réseau des bannières de Provigo inc. La FQE a reçu une contribution de 25 000 \$ de Provigo inc. dans le cadre de cette initiative.

Le 17 mai 2006, de gauche à droite : Claude Hill, Vice-président du C.A. et directeur général de la FQE, Daniel Tremblay, vice-président principal, approvisionnement et affaires agro-alimentaires de Provigo inc., Louis-Paul Allard, président de la Fondation québécoise en environnement, Marie-Hélène Michaud, Chef de secteur, affaires environnementales pour Provigo inc., et Josée Bédard, directrice principale, affaires corporatives de Provigo inc.



HydroQuébec a remis 25 000 \$ à la FQE lors du cocktail de clôture de la campagne 2006

Le 16 novembre 2006, de gauche à droite : Myriam Truchon, directrice environnement, Hydro-Québec et Joanne Lalumière, présidente du comité exécutif, Fondation québécoise en environnement